

## AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,  
**Le Jeudi 15 janvier, à 20h30**  
**En mairie, salle du conseil**



Madame le Maire,  
Dominique CLOUZEAU

### Ordre du Jour

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 4 décembre 2025

#### AFFAIRES GENERALES

- 2026-01.01 Dénomination de l'école située à Saint-Pancrasse sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes - modification de la délibération n° 2025-06.01
- 2026-01.02 Vente de la maison SAUZET – modification de la délibération n°2025-09.12
- 2026-01.03 Convention de financement conclue avec le Foyer des Petites Roches
- 2026-01.04 Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)\_ Transfert du funiculaire de Saint-Hilaire à la Communauté de Communes Le Grésivaudan
- 2026-01.05 Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)\_ Transfert du domaine de ski nordique du Barioz situé à Crêts-en-Belledonne, Le Haut-Bréda et Theys à la Communauté de Communes Le Grésivaudan

#### REGIE

- 2026-01.06 Convention conclue avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour le reversement de l'indemnité d'assurance perçue au titre des dommages subis par le funiculaire
- 2026-01.07 Décision modificative n°4 relative au budget de la Régie des Remontées Mécaniques 2025

#### AFFAIRES SCOLAIRES

- 2026-01.08 Autorisation faite au Maire de signer la convention du Contrat Territorial Global du Grésivaudan (CTG)

#### RESSOURCES HUMAINES

- 2026-01.09 Reconduction du poste de référent Licence Spectacle en 2026
- 2026-01.10 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38 au 1er janvier 2027

#### DIVERS

- 2026-01.11 Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT